

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS*sur*

le postulat du 22 mars 2018 de Madame la Conseillère communale Natacha Ribeaud Eddahbi intitulé « Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain »

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Le 22 mars 2018, Madame la Conseillère communale Natacha Ribeaud Eddahbi a déposé le postulat mentionné en titre. Ce postulat demande à la Municipalité « d'étudier la possibilité de mettre en œuvre des marches exploratoires dans différents quartiers d'Yverdon-les-Bains, afin de mettre en lumière les besoins spécifiques des femmes dans l'espace public et offrir des solutions concrètes aux problèmes qui seront identifiés par elles ». Le texte complet du postulat figure en annexe.

Ce postulat a été renvoyé à l'examen d'une commission, qui a siégé le 27 juin 2018. Aux termes de son rapport, elle a recommandé la prise en considération et le renvoi du texte à la Municipalité, avec les vœux suivants :

- « **Une approche systémique doit être garantie** via :
 - o Une commission extra-parlementaire ad hoc ;
 - o Une commission existante, par exemple la commission Urbanisme et Mobilité, ou l'Observatoire de la sécurité ;
 - o Et/ou un mandat aux associations de quartier.

- **Cibler et être à l'écoute du genre féminin**, avec pour objectif final de disposer d'une vision d'ensemble qui couvre toutes les thématiques vitales et les propositions reçues à ce jour par les différents groupes de citoyens et citoyennes (dont notamment le COSY), et ainsi permettre à la ville de se développer à l'échelle humaine, comme la population le mérite et le souhaite ».

Dans sa séance du 6 septembre 2018, suivant l'avis de sa commission, le Conseil communal a pris en considération ce postulat et l'a renvoyé à la Municipalité.

Rapport de la Municipalité sur le postulat

1. Evolution du contexte depuis mars 2018

La sécurité, tant objective que subjective - non seulement des femmes, mais de la population en général - est l'une des préoccupations majeures de la Municipalité. À cet égard, elle entreprend de nombreuses démarches avec les services de la Ville afin de garantir la sécurité et le bien-vivre ensemble.

Depuis le dépôt du postulat « Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain » en mars 2018, le Service de la sécurité publique et la Police Nord Vaudois ont connu plusieurs changements structurels. Parmi ceux-ci, on relève la création, en juin 2019, de la section Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats, en remplacement de l'ancien Observatoire de la sécurité créé en 2014. Cette nouvelle entité, composée de trois personnels civils (1.9 ETP) et 21 médiateur-trice-s nocturnes, se veut un outil participatif au service de la sécurité collective, contribuant à l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire d'engagement de la Police Nord Vaudois.

Le nouvel Observatoire, dont l'objectif vise entre autres à une vision centralisée des enjeux sécuritaires d'une ville et d'une région, doit pouvoir s'inscrire dans chaque étude préliminaire au développement de la ville. C'est dans cette perspective d'intérêts croisés que les autorités en place peuvent prendre des orientations à moyen et long termes, notamment lors de projets qui impacteront les modes de vie, soit par la nature de nouveaux espaces, de nouvelles structures d'habitation, de modes de déplacements ou selon la typologie de lieux et de personnes.

Les missions de cette structure sont les suivantes :

- Anticipation pour consolider la sécurité : par sa capacité à collecter et à analyser de manière scientifique des informations en provenance du terrain, l'Observatoire a pour but de proposer des réponses à l'Autorité politique sur des situations potentiellement sensibles en matière de sécurité publique.
- Projection pluridisciplinaire pour élargir les modes d'action du Service de la sécurité publique : dans l'objectif de développer le bien-vivre ensemble, l'Observatoire met en œuvre des projets de natures diverses en collaboration avec différents partenaires. En cas de besoin, il assure également la coordination interne lors de projets interservices.
- Rapprochement pour un meilleur climat sécuritaire : l'Observatoire développe des partenariats privilégiés afin de créer des synergies entre des intervenant-e-s de milieux variés :
 - o Avec les différents services de la Ville d'Yverdon-les-Bains ; ainsi que la plateforme Ecoles-Commune, le Conseil des Séniors d'Yverdon-les-Bains (COSY), la Commission Suisse-Immigrés (CCSI) ;
 - o Avec les communes membres de l'Association intercommunale PNV ;
 - o Avec le tissu associatif et économique de la région ;
 - o Avec des partenaires communaux, cantonaux et fédéraux ;
 - o En interne, entre les différentes entités du Service de la sécurité publique.
- Décloisonnement institutionnel pour une optimisation fonctionnelle : l'Observatoire participe activement aux réflexions portant sur les développements stratégiques du Service de la sécurité publique.

2. Présentation de la démarche « Diagnostic sécuritaire dans les quartiers résidentiels yverdonnois »

Dans le cadre de ses axes de travail, l'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats a développé un diagnostic sécuritaire dans les quartiers résidentiels de la ville. Cette démarche participative a été lancée le 18 novembre 2020 par un communiqué et une conférence de presse. Elle a débuté le 23 novembre 2020 dans le quartier des Cygnes et se déploiera successivement, en six phases, dans les autres quartiers yverdonnois, jusqu'à fin 2022. Le déploiement est prévu comme suit (sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire) :

Pour tous les quartiers, de manière échelonnée en six phases jusqu'à fin 2022 :

1. Sondage : tous les habitant·e·s majeur·e·s du quartier reçoivent un courrier les invitant à participer à une enquête en ligne portant sur leur sentiment de sécurité. Cette étape vise à fournir un état des lieux des différents thèmes, préoccupations et attentes sécuritaires dans la vie du quartier, telles qu'exprimés par ses habitant·e·s. La participation au sondage est un prérequis pour le volet suivant.
2. Marches exploratoires : des marches exploratoires seront menées avec des volontaires et des représentant·e·s de services de la Ville afin de porter un regard croisé sur les points faibles et points forts de l'aménagement urbain, notamment en termes sécuritaires. Au cours de ces marches, chaque groupe de volontaires, en dialogue avec les représentant·e·s de services de la Ville, sont encouragés à formuler des pistes d'action et des solutions pour améliorer l'expérience des usager·ère·s des espaces publics du quartier.

En plus des deux volets d'action susmentionnés, une démarche supplémentaire est actuellement menée dans le quartier des Cygnes (jusqu'à fin 2021) :

- Etude-pilote ADRIEN : une étude-pilote novatrice expérimente le service à la personne ADRIEN, commercialisé par le Groupe Global-Securite.ch afin d'en évaluer les atouts et les risques pour répondre aux défis sécuritaires et émergents de la vie urbaine. Mené sous la forme d'un partenariat public-privé avec TELES SA du Groupe Global-Securite.ch et le ColLaboratoire de l'Université de Lausanne, ce volet propose à des volontaires majeur·e·s, s'étant annoncé·e·s lors de l'enquête sur le sentiment de sécurité, d'être équipé·e·s de la technologie ADRIEN (<https://adrien.ch/service-adrien-ange-gardien/>), balise qui permet, à l'aide d'un bouton activable par son détenteur, d'être automatiquement mis en relation avec une permanence de spécialistes de la sécurité. Suivi·e·s pendant six mois par le ColLaboratoire, unité de recherche-action de l'Université de Lausanne, les volontaires participent notamment à des retours d'expérience individuels et collectifs.

Diverses associations yverdonnoises sont sollicitées afin d'encourager leurs membres/délégué·e·s à participer à cette démarche de diagnostic sécuritaire et à leur apporter du soutien en cas de besoin (COSY ; CCSI ; associations de quartiers).

Par échelonnement d'ici à la fin 2022, toute la population yverdonnoise majeure, tant féminine que masculine, sera ainsi invitée à s'exprimer sur sa sécurité subjective. Chaque quartier fera l'objet d'un rapport spécifique à la Municipalité en ce qui concerne les éléments récoltés par le sondage et les marches exploratoires. Un rapport final sera également présenté au 4^e trimestre 2022, une fois tous les quartiers diagnostiqués.

Les groupes pour les marches exploratoires seront composés selon le profil des personnes intéressées, permettant d'apporter une attention particulière à une représentation équilibrée entre les femmes et les hommes. De plus, lors de ces marches, il sera veillé à la mise en place de conditions favorables à l'expression des opinions personnelles des participant·e·s.

Les répondant·e·s à l'enquête et les participant·e·s aux marches exploratoires auront de la sorte la possibilité de faire remonter des éléments qu'ils estiment problématiques d'un point de vue sécuritaire et/ou d'aménagement urbain. Des mesures préventives/correctrices utiles seront ensuite mises en place par les services de la Ville.

En raison de la situation sanitaire actuelle et des restrictions qui en découlent, l'organisation de cette démarche a dû être adaptée par rapport au programme initialement prévu. Ainsi, les marches exploratoires dans le quartier des Cygnes seront organisées dès la fin octobre 2021, à la suite du passage à l'heure d'hiver, permettant ainsi aux participant·e·s d'évoluer dans

des conditions qui devraient, a priori, apporter le plus de remarques en raison notamment de l'éclairage public et d'un sentiment de sécurité moins fort de nuit.

L'étude-pilote ADRIEN fera quant à elle l'objet d'un rapport scientifique spécifique rédigé par le CoLaboratoire de l'UNIL, qui permettra de déterminer si ce service à la personne peut apporter une plus-value pertinente en termes sécuritaires pour une partie de la population. Sur cette base, la Municipalité pourra le cas échéant disposer de propositions concrètes pour lutter contre un potentiel sentiment d'insécurité.

3. Conclusion

Depuis le dépôt du postulat en mars 2018, il est à relever la création de l'Observatoire de la Sécurité & Projets et Partenariats, ainsi que le lancement d'un diagnostic sécuritaire dans les quartiers résidentiels, qui permettra notamment à la population du quartier diagnostiqué de pouvoir prendre part à des marches exploratoires et, pour les habitant-e-s du quartier des Cygnes, d'avoir la possibilité de participer à une étude-pilote sur le service à la personne ADRIEN. Ces nouveaux outils permettront à la Municipalité et aux services de la Ville d'étudier les problématiques rencontrées par la population, notamment féminine, dans l'espace public.



Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1 : Le Conseil communal prend acte du rapport sur le postulat du 22 mars 2018 de Madame la Conseillère communale Natacha Ribeaud Eddahbi, intitulé « Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain ».

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

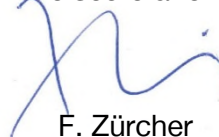
Le syndic :



J.-D. Carrard



Le secrétaire :



F. Zürcher

Annexe : Postulat de Madame la Conseillère communale Natacha Ribeaud Eddahbi

Renvoi à l'examen d'une commission accepté par le Conseil communal le 22 mars 2018

POSTULAT – FEMMES EN MARCHÉ : UN AUTRE REGARD SUR L'ESPACE URBAIN

L'espace public devrait, par définition, appartenir à toutes et tous. Malheureusement, dans les faits, il est investi de manière très différente par les femmes et par les hommes au quotidien. Des études ont démontré que les femmes peuvent s'y sentir moins à l'aise et que certains partis pris du développement de l'espace urbain conduisent à renforcer ce sentiment, ainsi qu'à accentuer des comportements d'évitement. Aussi, il est indispensable de prendre en compte les préoccupations des femmes dans les aménagements de l'espace public en se penchant sur cette problématique de la façon la plus simple possible : en demandant leur avis aux femmes elles-mêmes, dans une approche concrète et participative, sur le terrain, dans le cadre de marches exploratoires.

Le concept de « marche exploratoire » a été développé au Canada à la fin du siècle dernier et repris dans différentes villes de France dans les années 2000. Il s'agit sillonner les avenues, emprunter des ruelles, traverser des parcs et des places, pour réaliser des diagnostics en investissant l'espace public. Concrètement cela signifie quoi : un groupe de femmes suit un parcours établi, représentant souvent un trajet du quotidien, et doit relever tout ce qui a trait à l'insécurité. Ainsi, les femmes abordent les problèmes qu'elles y rencontrent, et pointent ce qui doit être amélioré : incivilités, saleté, voitures mal garées, mauvaise signalisation, manque de mixité, barrière architecturale, manque d'éclairage, sentiment d'insécurité, etc. Au final, cette action permet d'identifier des obstacles à la mobilité et à la sécurité des habitantes, mais surtout elle permet aux femmes de se réapproprier leur territoire du quotidien tout en permettant aux élus locaux de connaître les attentes d'une grande partie de leurs administrés. De plus, cette méthode qui se présente comme une grande enquête de terrain s'inscrit aussi dans l'air du temps alors que le débat sur la condition des femmes en milieu urbain fait régulièrement l'objet d'études et de polémiques, comme par exemple à Lausanne où une étude a été menée sur le harcèlement de rue.

Certains se demandent certainement pourquoi exclusivement des marches de femmes et non pas d'hommes aussi ? Peut-être simplement parce qu'Yverdon-les-bains ne compte pas moins de 15'532 femmes pour 14'676 hommes...Peut-être aussi parce qu'en l'absence d'un congé de paternité, ce sont les femmes qui durant les premiers mois de vie de leurs enfants se heurtent en poussette à des problèmes de mobilité face à des trottoirs ou des accès à des bâtiments inadaptés...et il en va de même pour la catégorie des seniors qui comptent plus de 60% de femmes, dont un nombre certain qui rencontrent des difficultés à se déplacer...peut-être enfin parce que les femmes sont le plus souvent victimes d'actes de délinquance traumatisants : vols à l'arrachée, harcèlement, agressions sexuelles, etc.

Voilà pourquoi des marches exploratoires composées de femmes, de tous âges, de toutes origines et de tous milieux confondus pour que cela soit représentatif des différents besoins de notre population : de la personne en situation d'handicap, aux seniors, à la mère isolée ou à la jeune fille...pour que ces femmes prennent conscience de leur place et de leur rôle à jouer dans les institutions locales...pour leur donner envie de s'impliquer davantage dans la vie locale en leur montrant que leur point de vue compte...

En effet, pour qu'elles permettent d'améliorer concrètement les conditions de vie en ville des femmes, les « marches exploratoires » devraient réunir un groupe d'habitantes, des déléguées des quartiers et des milieux concernés (associations de quartier, COSY, CDJY), des acteurs sociaux (animateurs-trices socioculturels, travailleurs-euses sociaux hors murs), mais aussi des représentantes des services communaux, notamment de l'urbanisme, de la sécurité et de la mobilité.

Au final, symbole d'une nouvelle démocratie participative, symbole d'une politique de terrain et véritable moment d'actions concrètes, les marches exploratoires répondent à de nombreuses attentes de la part des citoyens et des citoyennes.

Par ce postulat, je demande à la Municipalité d'étudier la possibilité de mettre en œuvre des marches exploratoires dans différents quartiers d'Yverdon-les-bains, afin de mettre en lumière les besoins spécifiques des femmes dans l'espace public et offrir des solutions concrètes aux problèmes qui seront identifiés par elles.

Natacha RIBEAUD EDDAHBI